



## **1 CHAMPS D'APPLICATION**

---

Les présentes dispositions régissent les rapports contractuels entre le client et Odion & Schaub Informatique, nommé PCmaniaque dans la suite de ce document.

## **2 PRESTATION DE PCMANIAQUE**

---

### **2.1 Généralités**

PCmaniaque répond envers le client de la fourniture soignée des prestations convenues, conformément aux conditions contractuelles.

PCmaniaque se réserve le droit d'effectuer toute ou partie de prestation en atelier, après en avoir informé le client.

### **2.2 Réserve**

PCmaniaque se réserve le droit de refuser d'installer un produit qui ne serait pas un produit d'origine ou un logiciel non accompagné des licences d'utilisation.

### **2.3 Garantie**

Les prestations de PCmaniaque sont garanties.

PCmaniaque prend en charge les frais d'intervention et de déplacement entraînés par la reproduction d'une panne identique sur le même matériel et le même site, dans un délai de 7 jours après l'intervention.

La garantie ne s'applique pas si lors de la première intervention PCmaniaque a constaté et informé le client que ses matériels et/ou logiciels étaient inadéquats par rapport aux fonctionnalités demandées.

De même, la garantie ne s'applique pas si la panne n'est pas due à une mauvaise exécution de la prestation mais à toute autre cause et notamment un usage non conforme, des conditions d'entretien insuffisantes, un manque de qualification technique de l'utilisateur, l'utilisation d'un logiciel frauduleux ou un virus informatique.

La garantie du matériel et/ou du logiciel distribué et/ou installé par PCmaniaque est celle accordée par les fournisseurs et fabricants. Elle se limite aux conditions générales et particulières des fournisseurs.

Les garanties ne s'appliquent pas lorsque le produit n'est pas conforme à l'usage auquel il est destiné et/ou lorsque les conditions d'entretien et d'utilisation ne sont pas respectées.

### **2.4 Recours à des tiers**

PCmaniaque peut faire appel à des tiers pour la fourniture des prestations ou l'exécution du contrat.

## **2.5 Transport et livraison**

Toutes les livraisons sont placées sous la responsabilité de l'acquéreur qui en supporte les risques, pertes et dommages éventuels, ainsi que les frais.

PCmaniaque choisit le moyen de transport et le mode de livraison. Si l'acquéreur exige un autre moyen, il en supportera les frais supplémentaires.

Les frais d'envoi, de transport et d'assurance sont facturés à l'acquéreur. La marchandise et/ou les services sont livrés/effectués au lieu indiqué par l'acquéreur dans sa commande.

## **3 PRESTATIONS DU CLIENT**

---

### **3.1 Généralités**

Le client transmet à PCmaniaque toutes les informations nécessaires à la bonne exécution du contrat (par exemple des mots de passes, l'accès à des bâtiments sécurisés, de la documentation, des contacts fournisseurs, des disques, etc.).

Le client déclare avoir pris connaissance des caractéristiques des produits et services et avoir, sous sa propre et entière responsabilité et en fonction de ses besoins, porté son propre choix sur les marchandises et/ou services faisant l'objet de sa commande.

Le client est conscient des moyens qu'il doit mettre en œuvre pour la réussite de son projet informatique.

## **4 PRIX, FACTURATION ET CONDITIONS DE PAIEMENT**

---

### **4.1 Prix**

Les prix des services et des produits sont communiqués sur le site internet [www.pcmmaniaque.ch](http://www.pcmmaniaque.ch). Ils peuvent également être obtenus directement auprès de PCmaniaque.

Sauf indication contraire, les prix incluent toutes les taxes.

Le prix correspond à une intervention effectuée dans les conditions normales et sur la base des informations communiquées par le client. Chaque travail supplémentaire ou nécessitant un outillage particulier fera l'objet d'un devis à accepter, avant toute réalisation.

Du fait de l'évolution rapide des technologies informatiques, PCmaniaque se réserve le droit de fournir à l'acquéreur des marchandises et/ou des services différents de ceux commandés, du moment que le résultat initialement prévu soit respecté. De même, PCmaniaque se réserve le droit de facturer la marchandise au prix en vigueur le jour de l'achat ou



de renoncer au contrat en cas de refus des nouveaux prix par l'acquéreur.

#### **4.2 Offre**

Toutes les offres sont sans engagement. PCmaniaque se réserve le droit d'accepter ou de refuser la commande formulée sur la base de l'offre.

Les offres sont valables 30 jours, sauf mention contraire soit sur l'offre elle-même, soit dans le cas d'une promotion limitée dans le temps.

Les offres sont soumises à la clause « sauf erreur ou omission ».

Les délais de livraison sont mentionnés sur les offres à titre purement indicatif et doivent être confirmés. Les confirmations de délais de livraison dépendent de celle des fournisseurs de PCmaniaque.

#### **4.3 Facturation**

En cas de contestation de la facture par le client, la facture originale, conservée par PCmaniaque, fait foi.

#### **4.4 Condition de paiement**

Sauf avis contraire, tous les produits sont payables en francs suisses, soit au comptant à la livraison de la marchandise et/ou du service, soit par bulletin de versement ou par virement bancaire dans les 10 jours.

Les services ou produits sont payables à la fin de chaque phase, sauf mention contraire.

Jusqu'à la date d'échéance de la facture, le client peut contester la facture par écrit de manière motivée. Passé ce délai, la facture est considérée comme approuvée.

A la fin du contrat, tous les montants dus sont exigibles.

La propriété des marchandises n'est transférée au client qu'après le paiement intégral du prix.

#### **4.5 Retard dans le paiement**

Si, à l'échéance de la facture, le client ne l'a ni payée ni contestée par écrit de manière motivée, PCmaniaque peut refuser toute demande du client et/ou surseoir à l'exécution d'une commande en cours.

Le client prend en charge tous les frais occasionnés à PCmaniaque par le retard de paiement, notamment les frais administratifs et de rappel, les intérêts moratoires, les frais d'avocat et de justice.

#### **4.6 Paiement préalable et mesures préventives**

Si PCmaniaque est amenée à douter de la capacité du client à respecter les conditions de paiement prévues par le contrat ou en cas de difficultés de recouvrement des montants dus, elle peut exiger avant même la conclusion du contrat ou pendant la

durée du contrat un paiement préalable. Si le client n'effectue pas le paiement anticipé demandé, ne fournit pas les garanties exigées ou ne règle pas les montants impayés, PCmaniaque est autorisée à appliquer les mêmes mesures qu'en cas de retard de paiement. La même disposition s'applique en cas de sursis concordataire ou d'ouverture de faillite.

## **5 PROTECTION DES DONNÉES**

PCmaniaque s'engage à traiter avec soin les données de ses clients et à respecter les dispositions légales sur la protection des données.

PCmaniaque traite les données personnelles aux fins de fournir et d'exécuter, conformément au contrat et à la loi, les prestations offertes, d'entretenir ses relations avec la clientèle et de développer, élaborer et soumettre des offres de prestations selon les besoins du client.

Le client autorise PCmaniaque à échanger des données avec des autorités ou des entreprises de recouvrement ou de renseignements commerciaux ou transmettre des données à de telles autorités ou entreprises, si l'échange ou la transmission ont pour but d'effectuer des vérifications de solvabilité ou de faire-valoir des prétentions.

Si une prestation de PCmaniaque est fournie en collaboration avec des tiers, PCmaniaque peut transmettre des données concernant le client à ces tiers dans la mesure où elles sont nécessaires à la fourniture des prestations en question ou pour les opérations d'encaissement.

PCmaniaque peut procéder à l'enregistrement des conversations téléphoniques sur son numéro principal, afin de dissiper les éventuels doutes sur le contenu des commandes effectuées par les clients. Les enregistrements sont détruits et en aucun cas utilisés à d'autres fins que celles mentionnées. Ils ne sont en aucun cas communiqués à des tiers.

PCmaniaque prend des mesures visant à protéger son réseau contre des interventions par des tiers non autorisés.

## **6 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

PCmaniaque accorde au client le droit intransmissible d'utiliser les services et les produits pendant la durée du contrat. Le contenu et l'étendu de ce droit sont définis dans les documents contractuels.

Tous les droits de propriété intellectuelle existants ou générés par l'exécution du contrat pour les services et produits de PCmaniaque restent la propriété de PCmaniaque.



## **7 RESPONSABILITÉ**

---

La responsabilité de PCmaniaque ne peut être engagée qu'en cas de négligence grave ou d'intention. Il appartient à l'acheteur d'en établir la preuve. PCmaniaque répond des dommages jusqu'à concurrence de la contre-valeur des prestations convenues.

PCmaniaque ne répond en aucun cas des dommages subséquents, du gain manqué et des pertes de données dus à l'intervention. Elle ne répond pas non plus des dommages résultant de l'utilisation de ses services en violation de dispositions légales ou contractuelles, ni de dommages causés par un défaut logiciel et/ou matériel fourni par un tiers.

Dans le cadre de certaines prestations, PCmaniaque se réserve le droit d'établir des partenariats avec des acteurs du marché.

Ces partenariats sont clairement mentionnés dans la description du produit. Dans ces cas, seule la responsabilité du partenaire est engagée en lieu et place de celle de PCmaniaque.

PCmaniaque n'engage en aucun cas sa responsabilité quant à l'intégrité des données du client lors des interventions.

## **8 FORCE MAJEURE ET ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS**

---

La responsabilité de PCmaniaque est exclue lorsque la fourniture de ses prestations est momentanément suspendue, partiellement ou totalement limitée ou rendue impossible en raison d'un cas de force majeure.

Si PCmaniaque est dans l'incapacité de remplir ses obligations contractuelles, l'exécution du contrat ou le délai d'exécution du contrat est reporté en fonction de l'événement survenu. PCmaniaque ne répond pas des dommages causés au client par le report de l'exécution du contrat.

## **9 ENTRÉE EN VIGUEUR, DURÉE DE RÉSILIATION**

---

### **9.1 Entrée en vigueur**

Si la commande intervient par l'intermédiaire d'internet, le contrat prend effet lorsque le client reçoit de PCmaniaque la confirmation de la conclusion du contrat, par écrit ou par e-mail. Sinon, le contrat prend effet lorsque le client et PCmaniaque en acceptent la teneur.

### **9.2 Durée et résiliation**

Si le client résilie le contrat avant l'expiration de la durée, il est tenu de payer à PCmaniaque les montants

dus pour la période qui resterait normalement à couvrir.

En cas de violation grave des dispositions contractuelles par le client ou pour d'autres justes motifs, PCmaniaque peut résilier le contrat à tout moment sans préavis ni dédommagement et exiger le paiement des montants dus pour la période qui resterait normalement à couvrir.

## **10 MODIFICATIONS**

---

### **10.1 Prix**

Toute modification du prix convenu nécessite l'accord des deux parties.

En ce qui concerne les prestations dont le prix n'a pas fait l'objet d'un accord spécifique individuel, les listes de prix de PCmaniaque s'appliquent.

Le montant des impôts et taxes peut être ajusté en tout temps aux nouvelles dispositions légales en vigueur. Le client n'a aucun droit de résiliation dans ce cas.

### **10.2 Autres modifications du contrat**

PCmaniaque communique les autres modifications du contrat suffisamment tôt au client pour qu'il puisse le dénoncer dans le respect du délai imparti. Sans résiliation de la part du client dans ce délai, la modification est considérée comme acceptée.

PCmaniaque peut confirmer sous une forme appropriée les modifications du contrat souhaitées par le client.

Si le client ne demande aucune rectification dans le délai fixé dans cette communication, les modifications concernées deviennent partie intégrante du contrat. La date de modification du contrat est consignée par PCmaniaque.

## **11 TRANSFERT**

---

Le client ne peut céder à des tiers des droits et obligations résultant du contrat qu'avec l'accord préalable écrit de PCmaniaque. Cet accord ne peut être refusé au client sans justes motifs.

PCmaniaque peut céder le contrat sans accord préalable.

## **12 FOR ET DROIT APPLICABLE**

---

Le présent contrat est régi par le droit suisse.

Le for est Genève.